



Réunion du Bureau

3 février 2022

18h30

Participants en présentiel : L VALETTE – D CANET – MP CANET – P MANGEOLLE – S CLAUDON
L DEMANGE – G GREGORI
Participants à distance : L LEMONNIER – M PETITJEAN
Invité : G FORMET

Président

- Point licence à date identique en 2020
 - FFBB +21,9%
 - LGEB +18,8%
 - CD +36% pour 2099 licenciés
- Achat d'un terrain dans le cadre du plan d'équipement de proximité « 5000 terrains ». Les terrains 3x3 mobiles sont éligibles à cette aide pour une subvention pouvant aller jusqu'à 80%. Une 1^{ère} vague de dossiers sera étudié le 23 février (1^{er} arrivés, 1ers servis).
Le Comité souhaite acquérir un terrain 3x3 mobile avec but sur remorque. Le coût total est de 37000 euros TTC. G FORMET a monté un dossier. Le Plan de financement prévisionnel s'appuie sur une subvention de l'ordre de 80% par ANS et un reste à charge pour le CD88 de 7300 euros. Pour rappel, l'utilisation d'un terrain de la Ligue coûte environ 1500 euros en frais de transport.
Le Bureau donne son accord à l'unanimité pour l'achat de ce terrain et autorise le Président à signer l'ensemble des documents

Dans le cadre de ce plan, le CD pouvait présenter à la FFBB des projets de rénovation de terrains en zone rurale ou sous l'application d'un QPV. G FORMET en a identifié une dizaine et des attaches ont été prises avec des municipalités. Cela n'engage en rien ces communes, mais la possibilité de subventions importantes peut engager des réflexions avant Paris 2024

2 solutions de rénovation sont possibles

- Refaire enrobés avec peinture
- Déposer un sol Gerflor fixe

Secrétaire Général

- Réunions prévues
 - Réunion CF clubs le 5 février à Paris. Poursuite des travaux sur les CTC
 - Rencontre avec des Néocastriens pour aider à la création d'un club à Neufchâteau le 9 février
 - Présentation Société BeSport par visio le 22 février
 - Poursuite de la démarche DLA le 26 février.
- Pass Sport : Info transmise par Aurélien BETIS, Administrateur du CDOS. Pour la discipline «Basket», il y a eu 334 bénéficiaires pour 13 clubs. C'est bien mais une marge de progression reste possible. Il propose, en tant que membre du CDOS et du Pôle Formation, chargé de la formation des dirigeants, de faire rapidement un courrier aux clubs pour la troisième vague.
- PSF : sous-commission régionale : Nouvelles modalités d'étude des dossiers par thèmes et non plus par clubs. G GREGORI travaillera sur le thème de la structuration des clubs
- Licences complémentaires Office 365 : Etat des besoins à présenter au prochain Bureau
- Fin du contrat d'assurance à la FFBB. Les clubs n'ont pas besoin d'adresser de lettre recommandée pour dénoncer le contrat. Les licenciés feront leur choix lors de la prochaine prise de licence pour la saison 2022/2023
- Notes eFFBB
 - 17/01 : Protocole de report de rencontre pour cas covid au sein d'une équipe. Ce protocole a été adapté localement et diffusé aux clubs
 - 19/01 : Valorisation des formateurs labellisés dans le cadre de la charte des officiels : Un formateur labellisé, pour être valorisé au titre de la Charte des Officiels, doit être actif et effectuer au minimum 10 heures de formation par saison. Afin d'être valorisés au regard de la Charte des Officiels, les formateurs labellisés doivent envoyer leur rapport annuel d'actions de formation dûment complété au Pôle Formation et Emploi de la FFBB avant le 15 mai 2022. Dans le cadre de la charte des officiels, un formateur labellisé actif (donc revalidé) peut apporter un crédit de 5 points à son club. Conformément à la note du 10 mars 2016, un formateur labellisé garde son label à vie à condition de valider les sessions de revalidation si elles sont organisées par la FFBB (elearning ou présentiel). Cependant il doit être actif lors de la saison en cours pour être valorisé au titre de la charte. Pour cela, il doit justifier de ses actions de formation en renvoyant son rapport annuel de formation.
 - 19/01 : Labellisation camps arbitres : Des clubs, des Comités, des Ligues et la Fédération organisent régulièrement des camps de joueurs et joueuses. La FFBB encourage ces initiatives et labellise des camps arbitres qui permettent :
 - Un travail commun entre les joueurs et les arbitres,
 - Une formation innovante pour les jeunes licenciés se lançant dans l'aventure de l'arbitrage,
 - Une offre de formation différente et regroupée sur une semaine,
 - Une validation des niveaux d'arbitres pour ceux qui ont les compétences requises.

Vous êtes un organisateur de camps, un club, un Comité ou une Ligue et vous souhaitez créer un camp d'arbitres, la labellisation est très simple. Elle répond à un cahier des charges concernant le type de formation proposée, le lien fort avec les joueurs, l'encadrement et les contenus. Pour cela, tous les documents sont sur le site de la FFBB.

- 24/10 : Groupe de Travail eSport : Dans le cadre du développement de la pratique FFBB Esport, la FFBB a lancé cette année la 2ème saison de la FFBB Hoops League. Afin de récompenser le travail des structures fédérales engagés dans l'Esport, la Fédération souhaite mettre en place un label mettant en valeur cet effort. Pour cela, un groupe de travail va être créé pour en déterminer les différents critères et modalités de mise en œuvre. Si vous souhaitez en faire partie, merci de transmettre le formulaire ci-joint rempli et de l'envoyer par mail à l'adresse esports@ffbb.com avant le 2 mars 2022, date de début du 2ème Split FFBB Hoops League. Un webinaire sera organisé le jeudi 3 février 2022 et diffusé sur BeSport.
- 24/01 : Pass Sport – Prolongation du dispositif : Un décret du 23 décembre prolonge la durée du dispositif « Pass'Sport » qui permet le versement d'une aide forfaitaire à certains jeunes adhérant à une association sportive et étend le champ de ses bénéficiaires aux jeunes titulaires d'une allocation aux adultes handicapés jusqu'à l'âge de 30 ans. Ainsi, le dispositif du « Pass'Sport » peut être mobilisé pour toute adhésion ou prise de licence, jusqu'au 28 février 2022. Tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Basketball peuvent participer au dispositif Pass'Sport.
- 26/01 : INFRA -Programme 5000 équipements : Le plan 5000 équipements constitue un enjeu majeur et une opportunité structurante pour le basketball. Il n'y aura certainement pas dans les prochaines années d'autres plans d'investissement aussi massifs dans des structures adaptées à nos pratiques.
 Dans sa note de cadrage, l'ANS rappelle que ce plan « permet de corriger des inégalités d'accès au sport en raison de ses origines sociales, territoriales, et culturelles en renforçant l'idée d'un droit au sport, à la santé et au vivre ensemble pour toutes et tous. Il faut saisir cette opportunité d'autant que le déploiement du plan INFRA depuis plusieurs années a permis de sensibiliser les acteurs locaux sur les opportunités et les projets du basketball. Collectivement, nous disposons d'une capacité à répondre à ce plan. A l'ambition annoncée de livrer rapidement ces équipements, il convient d'organiser une mobilisation pour faire que les projets soutenant la pratique du basketball (5x5, 3x3, VxE) soient rapidement connus et soutenus auprès des différentes instances.
 Pour cela, la fédération met en place une cellule d'accompagnement des territoires et des porteurs de projets pour pouvoir répondre rapidement à ces attentes. Cette cellule doit permettre de se saisir des sujets relatifs à ce plan dans les plus brefs délais et assurer les relations avec les porteurs de projet et les financeurs.
 Pour tout projet, se rapprocher de G FORMET
- 26/01 : Note Covid 60 : Ce qu'il faut retenir :
 - Pass vaccinal obligatoire à l'entrée des établissements sportifs pour les 16 ans et plus,
 - Pass sanitaire obligatoire à l'entrée des établissements sportifs pour les jeunes de 12 ans et 2 mois à 15 ans,
 - En cas de doute sur le titulaire du pass présenté, le responsable du contrôle peut demander un document officiel comportant sa photographie,
 - Pour les jeunes de -12 ans et 2 mois cas contact : possibilité de réaliser un autotest à J0,
 - Les personnes ayant contractées la Covid-19 ne sont pas considérées comme étant cas contact pendant les 2 mois suivants leur contamination.

- 01/02 : Offre achats groupés structure gonflable 3x3 : Relance de l'offre d'achats groupés de structures gonflables pour les Ligues, Comités et Clubs (date limite pour commander : 31 mars 2022) :
 - Terrain 3x3 10x10m
 - But auto-portant
 - Possibilité de personnaliser votre structure avec votre logo ou celui de vos partenaires

L'offre négociée par la FFBB auprès de CAIRN permet de diminuer les coûts et repose sur le principe de commande groupée : plus il y aura de commandes d'ici au 31 mars 2022, plus les tarifs unitaires diminueront.

- 01/02 : Femmes sur tous les Terrains : Les Trophées "Femmes Sur Tous Les Terrains" visent à récompenser des parcours ou initiatives exemplaires de femmes dans le milieu du Basket-Ball. Ils ont trois objectifs majeurs :
 - REVELER le dynamisme de femmes qui, au quotidien, œuvrent pour la transmission de leur savoir et pour le développement du Basket-Ball sous toutes ses formes.
 - PROMOUVOIR le parcours et/ou les actions de ces femmes et valoriser leurs engagements, leur prise de responsabilités, leur leadership auprès de la famille basket et de ses partenaires
 - SOUTENIR les initiatives en encourageant la pérennisation des actions des lauréates, en faveur d'au moins un item du plan Société et Mixités : un Basket sans violence, un Basket respectueux, un Basket laïque, un Basket mixte, un Basket performant socialement, un Basket responsable et un Basket sain. Les Trophées "Femmes sur tous les terrains" seront remis aux lauréates chaque année à l'occasion d'une manifestation fédérale.

Des clips présentant les lauréates des années précédentes sont disponibles en cliquant sur le lien : Portrait de lauréate

La date limite de transmission des dossiers à la FFBB est fixée au 31 Mars 2022.

- 02/02 : CTC Accompagnement clubs : Afin de vous accompagner au mieux dans vos futurs projets de collaboration ou pour tout renseignement, les membres du groupe "Relations Clubs / Clubs" de la commission fédérale Clubs et des services fédéraux ainsi que votre comité départemental, sont à votre disposition.
 - GES – GRAND EST : GREGORI Gilles et NIVELON Gérald
 - HDF – HAUT DE France : GREGORI et NIVELON Gérald g
 - IDF – ILE DE FRANCE : GREGORI Gilles et NIVELON Gérald
 - NOR – NORMANDIE : GREGORI Gilles et NIVELON Gérald

La plateforme « modification des structures sportives » sera ouverte comme les années précédentes, de début mars 2022 au 30 avril 2022.

Une présentation simplifiée du dispositif CTC est à votre disposition dans l'espace projet de eFFBB "Relations Clubs/Clubs".

Un webinaire consacré aux modifications des structures sportives et collaborations entre clubs sera organisé durant le première semaine de mars.

- 02/02 : accueil de volontaires en service civique 2022 : La FFBB a lancé un appel à candidature pour l'attribution de 100 missions supplémentaires de Service Civique pour l'année 2022.

Un certain nombre de missions sont encore à pourvoir. Si vous le souhaitez, il vous est possible d'adresser des demandes, voire des demandes complémentaires. Pour rappel, voici les informations à prendre en compte pour candidater : Pour bénéficier d'une ou plusieurs missions de service civique pour l'accueil d'un volontaire dans votre structure au cours de l'année 2022, il est nécessaire de nous adresser le dossier de candidature. En application des directives qui nous sont imposées par l'Agence du Service Civique, ces missions doivent être réparties ainsi : 50% pour les clubs et 50% pour les Ligues et les Comités.

Les missions proposées par l'agrément collectif FFBB sont les suivantes :

- Accompagnateur club 3.0 : « Promouvoir l'inclusion et la mixité sociale à travers les clubs de basket »
- Médiateur 3x3
- Accompagner le programme vivre ensemble de la FFBB

Ce dossier de candidature est l'étape incontournable à toute démarche d'accueil de volontaire en mission de service civique sous l'agrément de la FFBB

Pôle Formation

- Sélections U11F et U11M à Thaon entre le 7 et le 12 février. Les convocations ont été lancées auprès des clubs
Lors du 2^{ème} jour de stage, les jeunes suivront une sensibilisation aux violences sexuelles avec une intervention de l'Association « Colosse aux Pieds d'Argile »
- Le CDOS organise une soirée débat contre les violences sexuelles au Cinés Palace à Epinal le 24 février. Le Comité va relayer cette information auprès des clubs

Pôle Compétitions

- Protocole Covid mis en œuvre avec l'appui de la Commission Médicale Régionale
 - 1^{er} week-end sans application du protocole
 - Depuis, 5 rencontres reportées dans ce cadre. Beaucoup de reports dans les catégories U11
- 2^{ème} phase DM2 sous forme de mini championnats pour permettre de jouer plus longtemps
- 2^{ème} phase séniore filles organisée en poules de 3
- U18F : en fonction des équipes qui vont en Lorraine et celles qui restent en département
- Salles et Terrains
Traçage de la salle omnisport à Saint Dié à revoir
Certains clubs ont envoyé des documents incomplets
- Coupe de Vosges
Toutes les rencontres ont été adressées aux clubs
Finale : Thaon a demandé l'organisation les 4 et 5 juin

Trésorier

Les finances sont à jour sauf un club. Sans nouvelles avant le 15, une nouvelle pénalité sera appliquée

Pôle Développement

Challenge benjamin(e)s :

Seulement 22 participants pour cette édition 2022 : 14 garçons et 4 filles pour 7 clubs représentés !
La situation sanitaire en cette période peut expliquer, en partie seulement, ce si peu de présents.

Chez les garçons c'est l'Ajolais Tim Lambert qui est vainqueur devant Mathis Aubry et Noah Zutterman tous deux du club de Chavelot.

Lévana Fort du B.C. Thermal remporte l'épreuve, précédant respectivement Nina Andlauer et Camille Yvon de Chavelot

Ces six jeunes représenteront le Comité des Vosges aux finales "Lorraine".

Après les épreuves individuelles, un tournoi 3X3 a été organisé pour l'ensemble des benjamin-es-présents.

Chacun des participants a reçu un t-shirt offert par le Comité des Vosges.

Le Comité des Vosges remercie le club de Chavelot de nous avoir accueilli ainsi que celles et ceux qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation.

Rassemblement féminin et tournoi 3X3 féminin 19-20 février :

En marge des 16ème et 8ème de finales de Coupe de France U18F à Saint-Dié, le comité propose pour les licenciées féminines :

- Samedi 19 février de 13h00 / 16h00 : rassemblement U9 et U11 F
- Dimanche 20 février ; 11h00 / 17h00 : tournois 3X3 U13F, U15F et U18F

Les informations ont été envoyées aux clubs.

3X3 :

Epinal :

En partenariat avec la ville d'Epinal et la Préfecture des Vosges, des tournois 3X3 sont prévus les 28 et 29 mai, sur le parking face à la préfecture.

Diverses manifestations de promotion du basket seront proposées le samedi et dimanche matin.

Le dimanche après-midi un tournoi Open accès est prévu. Tournoi qualificatif pour l'Open + de Gérardmer.

Les informations seront données aux clubs d'ici quelques semaines.

Gérardmer :

La préparation de l'Open Plus de Gérardmer le 1er weekend de juillet suit son cours. Ce n'est qu'avec le soutien et l'aide d'un grand nombre de bénévoles que cette manifestation pourra être une pleine réussite et mettre ainsi en avant le basket dans les Vosges.

C'est pourquoi nous comptons sur des bénévoles pour quelques heures, une journée ou plus dès le mardi 28 juin.

Une information détaillée quant aux besoins en aide sera communiquée prochainement.

Mini-basket :

Pour rappel les fêtes du mini-basket sont prévues le 22 mai pour les baby et le 23 mai pour les U9 et U11 à Vittel.

Les secondes phases des rencontres U11 ont été programmées. Il est demandé aux clubs de s'organiser au mieux pour reprogrammer les matches reportés à cause de la situation sanitaire. Ces matches peuvent se dérouler en semaine (mardi après école, mercredi etc.).

Communication

Article en cours de rédaction sur les matchs d'antan qui se sont joués en extérieur dans le département

Conseil d'honneur

- M GUERRE ne réside plus dans les Vosges et ne peut plus participer à ce conseil
- Le conseil est constitué de 2 membres actuellement. M DEMANGE propose la candidature de 2 candidats et recherche activement une candidate

Sans autres sujets, la séance est levée à 20h00

Le Président
Luc VALETTE



Le Secrétaire Général
Gilles GREGORI

